

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 13 juillet 2012  
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20  
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel  
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15  
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05  
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h  
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45  
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle  
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques  
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël  
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel  
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOLET Thierry à partir de 12 h 45  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIMPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55  
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15  
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

### EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Ville de Saint Médard en Jalles - Jalles house Rock les 7 et 8 juillet et Patrimoine Mais Presque le 15 septembre 2012 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La ville de Saint-Médard-en-Jalles est engagée dans l'organisation d'évènements inscrits sur la période estivale : Jalles House Rock, qui ouvre l'été par un festival musical rock à destination d'un public jeune, et Patrimoine mais presque... qui favorise d'une façon innovante et festive la notion d'un patrimoine périurbain.

Pour 2012, ces deux évènements continuent sur la lancée des éditions précédentes.

### **1. Jalles House Rock**

La 5ème édition de Jalles house Rock a lieu les 7 et 8 juillet. Le festival permet d'entamer l'été sur un rythme festif. C'est un temps symbolique, convivial, organisé en étroite collaboration par la municipalité et l'association L'Estran pour proposer plus qu'un festival musical : un grand évènement jeune, rock avec une identité musicale et esthétique forte, la participation de partenaires associatifs, et d'acteurs locaux de la scène rock autour d'une manifestation éco-responsable.

La soirée du festival s'articule en musique entre les petites têtes d'affiches, aussi appelés talents en devenir, les talents locaux afin de dynamiser la scène rock bordelaise, et une tête d'affiche encore tenue secrète. Enfin, la soirée se termine en discothèque géante à ciel ouvert avec DJ set.

Le dimanche après-midi se rencontre autour d'un vide grenier-brocante spécial "Rock et Vintage", de la musique live qui reprend le principe d'une montée crescendo de la soirée du samedi : d'un réveil calme aux couleurs folk, à une fin de festival plus explosive.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Saint Médard en Jalles à la fiche action 31.

La communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 7 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 60 682 € répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
Frais artistiques	19 380	Autofinancement	35 682
Frais techniques	24 248	CUB	7 000
Frais de communication	8 734	CG 33	5 000
Frais de fonctionnement	8 320	CRA	3 000
		Partenariat privé	1 000
		Recettes propres	9 000
<b>TOTAL</b>	<b>60 682</b>		<b>60 682</b>

## 2. Patrimoine Mais Presque

Patrimoine mais presque... fête sa 2ème édition le 15 septembre 2012. La manifestation se déroule sur un ensemble de sites repéré dans le quartier : patrimoine ancien (poudrière, castel, ensemble des années 60), patrimoine naturel (sources, forêt...), espaces atypiques (ranch, serres ...)

Cet évènement se déroule en trois étapes. Les parcours permettent d'explorer la ville et ses espaces. L'édition 2012 sera travaillée entre autres en lien avec Renaud Cojo, artiste associé au Carré des Jalles, et en cohérence avec sa nouvelle création "Oeuvres", la compagnie 16 ans d'écart et l'organisation du bal de Woland. Ensuite, le site invite à la découverte de nouveaux usages avec des installations artistiques, ludiques et d'information. Enfin, la soirée s'enchaîne entre repas champêtre et bal interactif.

D'année en année Patrimoine mais presque... met un quartier de la ville différent à l'honneur. Cette année c'est le quartier de Gajac qui a été choisi au coeur de la résidence des Sources.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Saint Médard en Jalles à la fiche action 31.

La communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 3 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 35 800 € répartis comme suit

<b>DEPENSES</b>	<b>€ TTC</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ TTC</b>
Frais artistiques	17 250	Autofinancement	32 800
Frais techniques	10 750	CUB	3 000
Frais de communication	5 500		
Frais de fonctionnement	2 300		
<b>TOTAL</b>	<b>35 800</b>		<b>35 800</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** les manifestations Jalles House Rock et Patrimoine Mais Presque relèvent d'un fond d'aide aux communes,

**DECIDE**

**Article 1 :** L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 000 € pour l'organisation la manifestation Jalles House Rock qui se déroulera les 7 et 8 juillet 2012, et de 3 000 € pour l'organisation la manifestation Patrimoine Mais Presque qui se déroulera le 15 septembre 2012 à la Ville de Saint-Médard-en-Jalles,

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3 :** la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 657341, fonction 900, CRB UA01 du budget de l'exercice en cours.  
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
24 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 24 JUILLET 2012

Mme. FRANÇOISE CARTRON